



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Prignac et Marcamps, le mercredi 20 décembre 2023 à 19h00, sous la présidence de Monsieur Francis Bérard, Maire.

Date de convocation : 15 décembre 2023

### **Délibération n° 202312201 : Validation du Plan de Financement provisoire des travaux de restructuration de l'école**

#### **Présents : 12**

Mmes, T. Bérard, E. Bonachera, C. Levraud, M. Robitaillié, A. Souda-Français, MM G. Augier, F. Bérard, O. Couderc, R. Dukers, G. Hogrel, C. Laveuf, C. Migner

#### **Absents excusés ayant donné pouvoir : 3**

Mme H. Marguerie donne pouvoir à M. O. Couderc, M. L. Lefèvre donne pouvoir à Mme C. Levraud, M. M. Sacy donne pouvoir à M. C. Migner

#### **Absent excusé : 0**

#### **Absent : 0**

Secrétaire de séance : Richard Dukers

Monsieur le Maire rappelle que le projet de restructuration du groupe scolaire de la commune a validé la phase esquisse.

La validation de la phase avant-projet sommaire est prévue pour le 8 janvier 2024.

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à : 2 000 00.00 € HT

Le coût prévisionnel de la maîtrise d'œuvre s'élève à : 171 000.00 € HT

M. le Maire informe le conseil municipal que ce projet a fait l'objet d'attribution d'une Dotation d'équipement des territoires ruraux, d'une Dotation de soutien à l'investissement local et de la Convention d'aménagement d'école avec le département.

Monsieur le Maire explique qu'une demande de Fond Vert sera également faite lorsqu'il disposera des éléments nécessaires à déposer le dossier et si les conditions entreront dans le cadre d'attribution.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité :

- **VOTE** le plan de financement provisoire ci-dessous

Extrait de délibération n° 202312201 du CM du 20 décembre 2023, page 2

DEPENSES		RECETTES		
	MONTANT HT		MONTANT HT	TAUX
COUT PREVISIONNEL TRAVAUX	2 000 000,00 €	CONVENTION AMENAGEMENT ECOLE	412 315,00 €	18,99%
COUT PREVISIONNEL MAITRISE D'ŒUVRE	171 000,00 €	6 unités pédagogiques école élémentaire	188 100,00 €	
		6 unités pédagogiques école maternelle	188 100,00 €	
		création restaurant scolaire école élémentaire	36 115,00 €	
		Dotation de Soutien à l'Investissement Local	323 000,00 €	14,88%
		Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux	280 000,00 €	12,90%
		EMPRUNT	1 155 685,00 €	53,23%
<b>TOTAL DE DEPENSES</b>	<b>2 171 000,00 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>2 171 000,00 €</b>	<b>100,00%</b>

Pour : 9

Contre : 6 Mmes C. Levraud, M. Robitailié, MM G. Hogrel, L. Lefèvre, C. Migner, M. Sacy

Le Maire,

- Accomplit tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Prignac et Marcamps,

Le 20 décembre 2023

Secrétaire de séance,  
Richard Dukers



Le Maire  
Francis Béard

